

Communiqué de presse travaux n°2

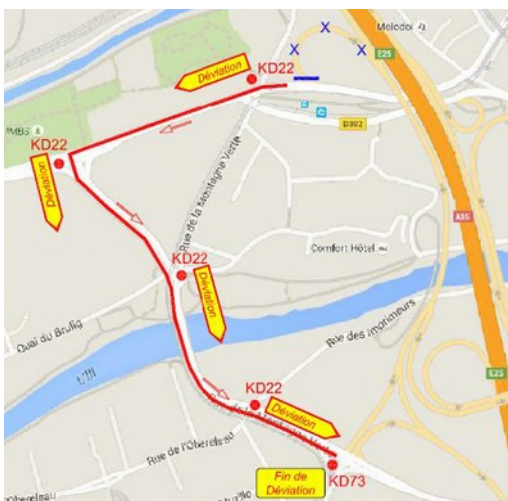
A35

Réalisation de protections acoustiques, secteur Montagne Verte

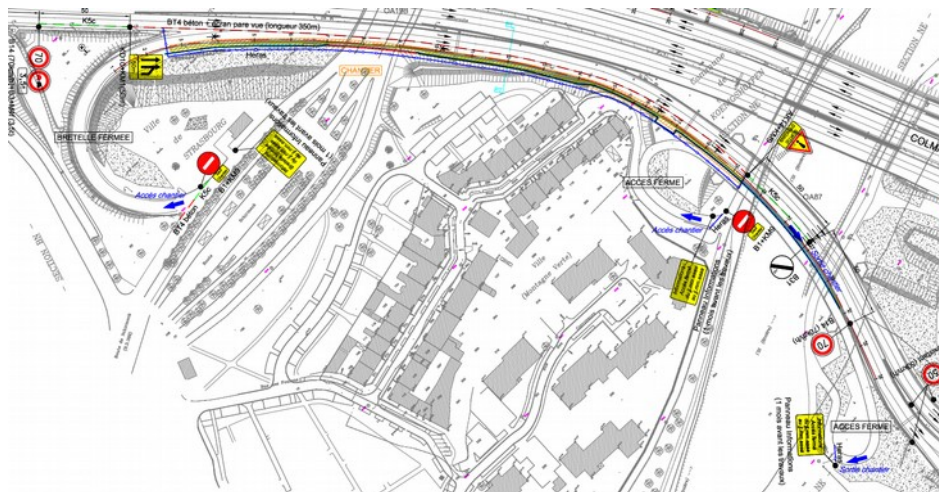
Correctif de la date de démarrage des travaux

Pour des raisons techniques d'organisation, le démarrage des travaux des murs anti-bruit depuis l'A35 est avancé au 13 mars 2017. Ces travaux impliquent à partir de du lundi 13 mars à 21h00 (rappels) :

- la fermeture de la bretelle « Route de Schirmeck vers Colmar » : un itinéraire de déviation est mis en place par la route de Schirmeck et rue de la Montagne Verte jusqu'à l'échangeur de l'Elsau



- la neutralisation de la voie lente sur l'A35 en direction du contournement Sud / Place de l'Étoile et la neutralisation de la voie de droite vers la Place de l'Étoile. La vitesse est limitée à 70 km/h au niveau de la zone de travaux



Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Tél. : 03 88 13 05 00 – fax : 03 88 13 05 30

BP 81005 / F 67070 Strasbourg Cedex

14, rue du bataillon de marche n°24 – Tram A-D ou bus 17-19 station « Rotonde »

- la fermeture de la passerelle piétons / cycles de franchissement de l'III : un itinéraire de substitution est mis en place via la piste cyclable jusqu'à la rue de la Montagne Verte – rue de la Montagne Verte – rue des Imprimeurs



Les usagers rencontreront des perturbations à compter de l'heure de pointe du matin le mardi 14 mars.

Pour la sécurité de tous, une extrême vigilance est préconisée ainsi que le strict respect des limitations de vitesse. Des contrôles vitesse seront réalisés.

Contact technique : Frédéric VOEGEL – 03 88 13 07 74
moa-str.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr